

**À partir de 25 ans et tout au long de la vie. Tous les ans, je prends RDV pour un examen clinique des seins :**

Un examen clinique des seins (observation et palpation) est recommandé tous les ans dès l'âge de 25 ans.

Cet examen rapide et indolore permet de détecter une éventuelle anomalie. Il peut être réalisé par **un médecin généraliste, un gynécologue ou une sage-femme**.